

BUDGET PRIN

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DCP_20260097

avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 07/04/26

Objet : marché 26.034 installation de gardes-corps au sein du complexe sportif Léo Lagrange

Nature : Arrêtés individuels

Matière : Commande Publique - Marchés publics

Date de télétransmission : 15/04/2026 Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : d_cision 2026=0097 installation de gardes=corps au sein du complexe sportif L_o Lagrange.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE
DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : 059-215905993-20260406-DCP_20260097-AI

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 15/04/2026



Tourcoing

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLICQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD

VILLE DE TOURCOING

SERVICE DE LA COMMANDE
PUBLIQUE

DFCPAJI_D2026_0097



Objet : Marché n°26.034 – Acquisition et de l'installation de garde-corps au sein du complexe sportif Leo Lagrange - Conclusion

DECISION MUNICIPALE PRISE EN APPLICATION DES ARTICLES L 2122-22 et L 2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Nous, Maire de la Ville de Tourcoing ;

Vu l'article L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant la délégation de signature du Maire ;

Vu l'article R2123-1 du Code de la Commande Publique ;

Vu la délibération n°7 du 28 mars 2026 portant application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que la Ville de Tourcoing souhaite se conformer aux normes de sécurité en vigueur tout en facilitant la gestion des flux et la protection des espaces au sein du complexe Leo Lagrange ;

Considérant qu'une procédure adaptée simplifiée a été lancée en vue de l'installation de garde-corps au sein du complexe sportif Leo Lagrange ;

Considérant que la société BILLIET METALLERIE a remis l'offre économiquement la plus avantageuse ;

DECIDONS

Article 1^{er} : De conclure le marché n°26.034 avec la société BILLIET METALLERIE pour un montant de 39 990.00 euros HT pour la durée du marché en vue de l'installation de garde-corps au sein du complexe sportif Leo Lagrange.

Article 2 : Les dépenses résultant de l'exécution du marché seront imputées sur le budget communal.

Article 3 : Ampliation de la présente décision est faite :

- Le Préfet du Nord pour contrôle de légalité
- Le Trésorier pour information
- Le Maire et les services concernés pour application

Article 4 : Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Article 5 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans le délai de deux mois à compter de son affichage, devant le Tribunal Administratif de Lille, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire - CS 62039 - 59014 LILLE CEDEX ou via l'application « Télérecours citoyens ». Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux devant Madame le Maire dans les mêmes conditions de délai.

Fait à Tourcoing, en l'Hôtel de Ville, le **07 AVR. 2026**

**Madame le Maire
Doriane BECUE**



Accusé réception en Préfecture le :

15 AVR. 2026

Publié sur le site de la Ville le :

15 AVR. 2026